

AVENANT N°1

à la convention de partenariat relative à la Licence mention « Arts du spectacle » parcours Danse.

La convention de partenariat relative à la Licence mention « Arts du spectacle » parcours Danse signé
entre

L'Université Bordeaux Montaigne, représentée par la Présidente de l'Université Madame Héléne VELASCO,
et

**le Pôle d'Enseignement Supérieur de Musique et de danse de Bordeaux - Aquitaine, représenté par son Directeur
Monsieur Laurent Gignoux,** convention établie pour la période 2016-2020, est modifiée comme suit :

La dénomination du PESMD a été modifiée comme suit : Pôle d'Enseignement Supérieur de Musique et de danse de
Bordeaux Nouvelle-Aquitaine

Article 2 – Modalités de pilotage

2.2 Comité de pilotage

2.2.1 Composition :

- Le Directeur du PESMD Bordeaux Nouvelle-Aquitaine
- La Directrice du département danse du PESMD et co-responsable de la Licence Arts du spectacle parcours Danse de l'Université de Bordeaux Montaigne
- La responsable de la Licence Arts du spectacle parcours Danse de l'Université de Bordeaux Montaigne
- Un ou deux représentants administratifs par établissement contractant
- Un ou deux représentants du monde socio-économique ou culturel

Article 5 – Organisation pédagogique

5.1 Recrutement des étudiants

La licence mention « Arts du spectacle » parcours Danse est une formation à capacité d'accueil limitée à 30 étudiants. Le recrutement se fait en 1^{ère} année via la plateforme Parcoursup sur dossier suivi d'un entretien.,
En cas de nécessité et sur présentation de justificatifs (éloignement géographique, obligations de cursus scolaires, épreuves du baccalauréat, etc.) l'audition pourra être remplacée par l'envoi d'une vidéo de 5 à 10 minutes maximum présentant le candidat dans trois situations différentes :

- a) Extrait de cours technique dans la spécificité choisie (danse classique, danse jazz ou danse contemporaine)
- b) Exécution chorégraphique d'une variation dans la même spécificité
- c) Une présentation orale de lui-même et de ses motivations filmée face caméra.

Les étudiants ayant réussi l'Examen d'Aptitude Technique (E.A.T.) ou son équivalence le Diplôme d'Étude Chorégraphique (D.E.C., D.N.O.P. et autres) conditionnant leur entrée en formation au Diplôme d'État de professeur de danse au PESMD Bordeaux Nouvelle-Aquitaine sont admis en 2^{ème} année de Licence mention « Arts du spectacle »

parcours Danse, sous réserve de leur admission prononcée par la Commission de Validation des Acquis et s'ils n'étaient pas préalablement inscrits en L1.

Les étudiants admis en 2^{ème} année de la formation au Diplôme d'État de professeur de danse au PESMD Bordeaux Nouvelle-Aquitaine sont admis en 3^{ème} année de Licence mention « Arts du spectacle » parcours Danse sous réserve du dépôt de leur dossier sur Apoflux et de leur admission prononcée par la Commission de Validation des Acquis et s'ils n'étaient pas préalablement inscrits en L2.

Les étudiants ayant obtenu leur Diplôme d'État de professeur de danse au PESMD Bordeaux Nouvelle-Aquitaine sont admis en 3^{ème} année de Licence mention « Arts du spectacle » parcours Danse, sous réserve de leur admission prononcée par la Commission de Validation des Acquis et s'ils n'étaient pas préalablement inscrits en L2.

L'Université Bordeaux Montaigne informe les candidats du résultat de leur candidature.

Article 6 – Répartition des enseignements

La maquette des enseignements de la Licence mention « Arts du spectacle » parcours Danse assurés par les enseignants du PESMD Bordeaux Nouvelle-Aquitaine sont précisés dans l'Avenant 1 à l'Annexe 2.

La maquette des enseignements du Diplôme d'État de professeur de danse est en Annexe 3.

Dans le cadre de la mutualisation entre l'UBM et le PESMD, l'UBM doit participer à des répartitions de prises en charge transport et séjour, pour les chargés de cours :

- Cours de Geisha Fontaine et Mélanie Papin pris en charge par l'UBM, frais de transport et de séjour pris en charge par le PESMD selon ses conditions :
 - Repas : 15,25€ par repas sur présentation d'un justificatif afférent ; cette somme n'est pas un forfait mais le montant maximum de remboursement ;
 - Hôtel : 62€ par nuitée sur la base du partenariat entre le PESMD et l'hôtel Ibis Budget ;
 - Train : Billet 2nde classe uniquement.

Aucun autre frais ne pourra être pris en charge par le PESMD.

Le reste demeure inchangé.

Fait à Bordeaux le 24 septembre 2019

La Présidente de l'université
Bordeaux Montaigne
Mme Hélène VELASCO

Le Directeur du Pôle d'Enseignement Supérieur
de Musique et de danse Bordeaux Aquitaine
M. Laurent GIGNOUX

AVENANT N°1 À L'ANNEXE 1
Depuis le 8 janvier 2018

Composition du Comité de pilotage au 8 janvier 2018

M. Laurent GIGNOUX	Directeur du PESMD Bordeaux Nouvelle-Aquitaine
Mme Laurence LEVASSEUR	Directrice du Département Danse du PESMD Bordeaux Nouvelle-Aquitaine, Co-responsable de la Licence Arts du spectacle parcours Danse de l'Université Bordeaux Montaigne
Mme Éléonore MARTIN	Responsable de la Licence Arts du spectacle parcours Danse de l'Université Bordeaux Montaigne

Les représentants administratifs des établissements contractants :

Mme Karine SALACE pour le PESMD Bordeaux Nouvelle-Aquitaine
Mme Florence POULETTY pour l'Université Bordeaux Montaigne

Le Représentant du monde socio-économique ou culturel :

M. Pierre BLANC, représentant DRAC Nouvelle-Aquitaine

LAT5E31	ECUE		Critique	3	50	12	12	40	1				0	0	Arts du spectacle_Humanités	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>		Porté par la L3 théâtre	
LAT5E32	ECUE		Anthropologie et sociologie de la culture	4	50	12	12	80	1				0	0	Arts du spectacle_Humanités	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>		Porté par la L3 théâtre	
LAT5E51	ECUE		Théâtres du monde	4	50	12	12	80	1				0	0	Arts du spectacle_Humanités	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>		Porté par la L3 théâtre	
LAT5E52	ECUE		Approche des autres arts (cinéma, théâtre musical)	4	50	12	12	80	1				0	0	Arts du spectacle_Humanités	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>		Porté par la L3 théâtre	
Mineure																					
Bloc complément de formation_Parcours																					
Bloc compétences transversales				5																	
LAT5Y6	UE		PPE - Forum des métiers	2	30		16	80	1				0	0	Arts du spectacle_Humanités	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>		Porté par théâtre	
LAD5X7	Liste à choix	1	Langue vivante 4	3																	
LAC5Y81	UE		Anglais 4	3	30		24	40	1				0	0	Arts du spectacle_Humanités	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>		Mutualisé avec L3 Cinéma et L3 musicologie	
LLZ4X1	Liste à choix	1	Langue étrangère	3																	
LAD6SA	Semestre 6			30																	
Bloc disciplinaire				25																	
Majeure				25																	
LAD6U11	UE		Esthétique et théorie sur le corps	2	30	18		30	1				0	27	danse					parcours danse	
LAD6U32	UE		Méthodologie de la recherche 2	2	30		12	30	1				0	12	danse			<input checked="" type="checkbox"/>		parcours danse	
LAT6Y2	UE		Droit et économie du spectacle	4	30	18	18	80	1				0	0	Théâtre et danse	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>		parcours théâtre et danse. Porté par le théâtre	
LAD6U4	UE		Stage	2	30		12	30	1					12	danse						
LAD6X6	Liste à choix	1	Parcours Diplôme d'état associé ou Parcours licence	15																	
LAD6U61	UE		Parcours Diplôme d'Etat Associé	15																	
LAD6E12	ECUE		Analyse d'œuvres danse et théâtre	2	30		12	30	1				0	0	danse					12	

LAD6E31	ECUE		Théorie et pratique des outils d'analyse labanienne/AF CMD 2	3	30		24	30	1				0	0	danse				24	PESMD	
LAD6U5	ECUE		Pédagogie de la danse 2	5	30	24	24	15	1					0	danse				76	PESMD	
LAD6E61	ECUE		Perfectionnement- interprétation/pratique l'art de la danse spécifique	2	30		24	30	1					0	danse				24	PESMD	
LAD6E62	ECUE		projet spectaculaire	3	30		24	30	1				0	0	danse				24	PESMD	
LAD6U62	UE		Parcours Licence	15																	
LAT6E12	ECUE		Performances /réception	5	50	12	12	80	1				0	0	Arts du spectacle_ Humanités	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>		Porté par la L3 Théâtre	
LAT6E42	ECUE		Séminaire	3	50	12	12	40	1				0	0	Arts du spectacle_ Humanités	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>		Porté par la L3 Théâtre	
LAT4U6	UE		Approches des publics	2	50	12			0				0	0	Arts du spectacle_ Humanités	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>		Porté par la L2 Théâtre	
LAD6E62	ECUE		Projet spectaculaire	5	30		24	30	1				0	0	danse	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	0	PESMD et même cours que LAA6E62 Attention même collection et groupe que LAD6E62	
Mineure																					
Bloc complément de formation Parcours																					
Bloc compétences transversales				5																	
LAD6X7	Liste à choix	1	Langue vivante 5	3																	
LAC6Y81	UE		Anglais 5	3	30		24	40	1				0	0	Arts du spectacle_ Humanités	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>		Mutualisé avec L3 cinéma et L3 musicologie	
LLZ6X1	Liste à choix	1	Langue étrangère	3					0				0	0							
LAD6U8	UE		Compétences transversales 6																		
LDZ6M1	ECUE		Recherche documentaire 3	2	30		15	40	1				0	0	SCD	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>			

VHE 713,0

Coût réel L3 129

337

PESM

D

337